

de l'Eglise, intervient, tout se tait, et ces protestations ne sont tout au plus que l'expression de désirs inefficaces ou de platoniques regrets. La question étant à l'étude, il serait imprudent d'indiquer par avance la solution que le Saint-Père croira devoir lui donner ; ce serait de plus malséant. Un jour, le Pape lut dans un journal un article qui portait en titre : *Ce que le Pape doit faire*. « Ce que le Pape doit faire, dit Pie X à son entourage, le Pape le sait, et il n'a point à l'apprendre d'un journal. » Je ne veux pas mériter le même reproche, et il me suffit d'avoir exposé la question.

— **Béatification de Duns Scott.** — On annonce que la béatification de Duns Scott, Frère Mineur, est en bonne voie. Depuis longtemps déjà, on s'occupe de faire approuver son culte. Les Frères Mineurs de la province de Saxe, dans leur chapitre du mois d'août dernier, ont signé un « vœu » pour l'approbation du culte immémorial rendu au bienheureux Scott.

Des documents anciens et modernes prouvent, disent-ils, que ce grand serviteur de Dieu a toujours été regardé comme un saint.

Le procès canonique, en vue de la béatification du vénérable Duns Scott vient d'être terminé. D'autre part le jubilé du dogme si consolant de l'Immaculée-Conception est commencé, et l'on espère que la béatification aura lieu cette année même.
